

Règlement Taxonomie

Publié le 13 décembre 2023

Le règlement Taxonomie, qui établit des obligations de reporting pour les entreprises non-financières et financières sur la base d'une classification permettant de définir des activités économiques durables sur le plan environnemental afin d'orienter les investissements et de permettre la transition des activités économiques, entre en vigueur à partir de janvier 2022.

[>> Télécharger la fiche de décryptage au format PDF](#)